

GUIDE DU PROFESSIONNEL

en loisir rural



Préparé par
Loisir Sport Centre-du-Québec

Avec la collaboration
Geneviève Boutin - Valérie Nault



Partenaire financier



TABLE DES MATIÈRES

3 INTRODUCTION

4 IMPACTS DU LOISIR pour les citoyens et la collectivité

5 LÉGISLATION ET POSTURE de la municipalité et du conseil en matière de loisir public

6 RÔLES ET RESPONSABILITÉS de la municipalité en loisir

1. Rôles et responsabilités municipales auprès de la population
2. Rôles du maire ou de la mairesse
3. Rôles de la direction générale
4. Rôles de l' élu municipal en loisir

12 RÔLES, TÂCHES ET POSTURE du professionnel en loisir

1. Par où commencer en entrant en poste?
2. Posture auprès du conseil municipal et de la population
Sens politique, Sens éthique, Rigueur, Communication, Leadership
3. Savoir-être et savoir-agir en coopération avec les élus
4. Déploiement du panier de service municipal en loisir

21 SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE

22 SOURCES DE FINANCEMENT

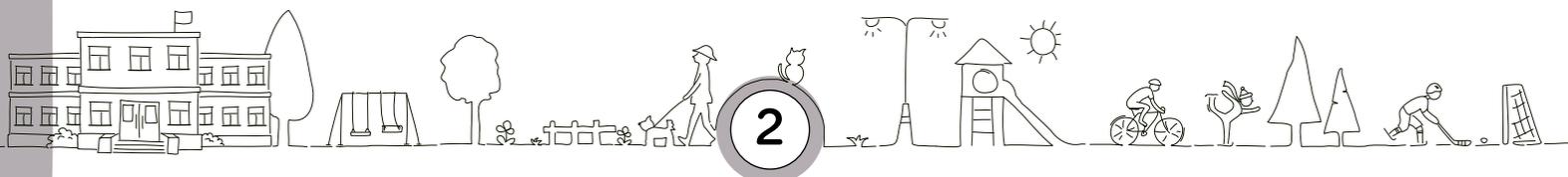
23 CONCERTATION ET RÉSEAUTAGE
Ressources nationales et régionales

26 FORMATIONS

28 LA BOÎTE À OUTILS, guides et références

34 CONCLUSION

35 BIBLIOGRAPHIE



INTRODUCTION

Le **Guide du professionnel en loisir rural** émane d'un besoin exprimé par le Comité des professionnels en loisir de la MRC d'Arthabaska. Son contenu fait référence à plusieurs ouvrages ou formations ayant servi à mieux clarifier les rôles et les responsabilités en loisir de la municipalité, de son conseil municipal, de l'élu en loisir, de la direction

générale et du professionnel en loisir municipal. Il tente également de mettre en lumière les interactions et les champs de compétences relevant des divers acteurs municipaux associés au développement du loisir local.

Vous y trouverez aussi des liens menant à divers outils, pour la plupart téléchargeables, pouvant

être adaptés à la réalité terrain de chaque municipalité désireuse d'investir et de se servir du loisir pour façonner une qualité de vie attractive, distinctive et enviable pour leur avenir et le bien-être de leurs citoyens.

REMERCIEMENTS

- Loisir Sport Centre-du-Québec pour son soutien à la rédaction du guide;
- La MRC d'Arthabaska pour sa précieuse contribution financière au projet;
- Mesdames Geneviève Boutin, technicienne en loisir à Notre-Dame-de-Ham et Valérie Nault, récréologue, pour leur précieuse collaboration et implication sur le comité de rédaction du guide;
- Remerciements particuliers à Normand Veillette de Loisir sport Outaouais pour le généreux partage d'outils ainsi qu'à Loisir Sport Montérégie;
- URLS de Chaudière-Appalaches, collaborateur sur le comité de lecture du guide;
- Et aux nombreux organismes nationaux ayant réalisés certains ouvrages, avis et outils contribuant à l'essor du loisir public au Québec dont notamment :
 - l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP)
 - l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
 - le Réseau des URLS du Québec (RURLS)
 - l'Observatoire québécois du loisir (OQL) et l'Université du Québec de Trois-Rivières (UQTR)
 - le Conseil québécois du loisir (CQL)
 - l'Association des camps du Québec (ACQ)



Liste des ouvrages consultés et des outils référencés dans ce guide

- *Trousse de l'élu en loisir - RURLS, 2023*
- *Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM, juin 2019*
- *Complices et alliés du développement du loisir public - CSLE et RURLS*
- *Atelier "Interactions avec les élus au bénéfice des citoyens - Table québécoise du loisir rural, André Thibault PH.D., 2018*
- *Portrait du travailleur en loisir - AQLM, octobre 2020 - document accessible aux membres seulement*
- *Guide d'embauche d'un travailleur en loisir - Loisir Sport Montérégie, 2018*
- *Description de tâches du professionnel en loisir - LSCQ*
- *Atelier "Travailler en loisir rural une spécialité" - Marc-André Lavigne, OQL*
- *Revue Agora Forum - AQLM*
- *Guide d'accueil et de référence pour les élus et élus municipaux - Gouvernement du Québec, juillet 2023*
- *Rôle du conseil et des élus MAMH*

IMPACTS DU LOISIR

POUR LES CITOYENS ET LA COLLECTIVITÉ¹

AUJOURD'HUI, LE LOISIR EST
INDISSOCIABLE À LA VIE
QUOTIDIENNE DES CITOYENS
ET IL S'EXPRIME SOUS
DIFFÉRENTES FORMES.

POUR UN INDIVIDU

Pour un individu, le loisir est ce qu'il choisit de faire durant son temps libre, pour son plaisir ou encore pour son développement personnel.

De manière libre ou organisée, cela peut être :

- du sport, de l'activité physique;
- des activités culturelles;
- des activités de plein air;
- participer à des activités sociales;
- faire du bénévolat;
- ou simplement faire des activités pour se détendre et se divertir.

POUR LA MUNICIPALITÉ

Pour la municipalité, les bénéfices liés au loisir sont nombreux. Tous reconnaissent qu'il est un vecteur et un outil de développement local et social ayant un impact sur :

- La qualité de vie des personnes (santé physique, mentale, sociale, occasions de vivre des expériences de loisir diversifiées qui sortent de l'ordinaire);
- Le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une fierté locale forte;
- La création d'une collectivité dynamique, vivante et attractive auprès des jeunes familles, des nouveaux résidents et même des entreprises;
- La participation citoyenne (rassemble la population lors d'activités, d'événements ou de projets spéciaux).

En ce sens, le loisir se veut **UN INVESTISSEMENT** rentable pour l'avenir et le devenir d'une municipalité.²

¹ Complices et alliés du développement du loisir public - CSLE et RURLS

² Trousse de l'élu en loisir 2023 - RURLS, 2023





LE LOISIR PUBLIC, UNE RESPONSABILITÉ ET UNE COMPÉTENCE MUNICIPALE

La législation québécoise reconnaît que le loisir est de compétence municipale en donnant à l'appareil municipal les pouvoirs de réglementer ses services culturels, récréatifs, communautaires et l'utilisation de ses parcs.

La municipalité a la responsabilité de mettre en place des services et des équipements répondant aux besoins de la population. Ainsi, elle peut aborder l'objet loisir comme étant un service essentiel dans la collectivité, ou non. C'est son choix!

Bon nombre de municipalités au Québec *ont choisi d'investir et de se servir du loisir pour façonner une qualité de vie attractive, distinctive et enviable pour leur avenir.*

Une municipalité qui assume son leadership facilite la pratique du loisir de plusieurs manières en offrant un service de proximité par :

- Ses programmes d'activités et événements libres ou organisés;
- Ses parcs, sentiers, aménagements publics et infrastructures de loisir;
- Le soutien professionnel, matériel, financier et logistique qu'elle offre aux groupes bénévoles, aux organismes et aux partenaires;
- Ses communications et interactions auprès des citoyens et des organismes.⁴

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal assume les compétences dévolues par les lois qui le concernent et s'assure d'offrir des services répondant aux besoins de la collectivité. Lorsqu'il décide des orientations et des priorités d'action de la municipalité, ses décisions prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une assemblée tenue selon les règles.

Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus.es n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom de la municipalité, ni d'intervenir dans l'administration de cette dernière. En cas de force majeure, seul le maire ou la mairesse dispose de ce pouvoir en concertation avec sa direction générale.

Dans l'exercice de leurs responsabilités et pour exécuter les décisions prises par le conseil, les élus peuvent compter sur leur direction générale et leur équipe de fonctionnaires municipaux.

Les élus composant le conseil municipal doivent être à l'écoute de leur communauté pour transmettre les demandes citoyennes au conseil.⁵

Voici ce que le conseil peut faire pour appuyer le professionnel en loisir dans sa fonction :

- Lui cibler des orientations et tâches claires;
- Lui dédier un budget de fonctionnement/d'opération;
- Lui permettre une certaine latitude dans la réalisation de l'offre de service aux citoyens.

Pour aller plus loin...

- *Trousse de l'élu en loisir - RURLS, 2023*
- *Liste des formations offertes à l'élu en loisir et à la municipalité*

³ Complices et alliés du développement du loisir public - CSLE et RURLS

⁴ Trousse de l'élu en loisir - RURLS, 2023

⁵ Guide d'accueil et de référence pour les élus et élus municipaux, juillet 2023

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR⁶

1.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS MUNICIPALES AUPRÈS DE LA POPULATION

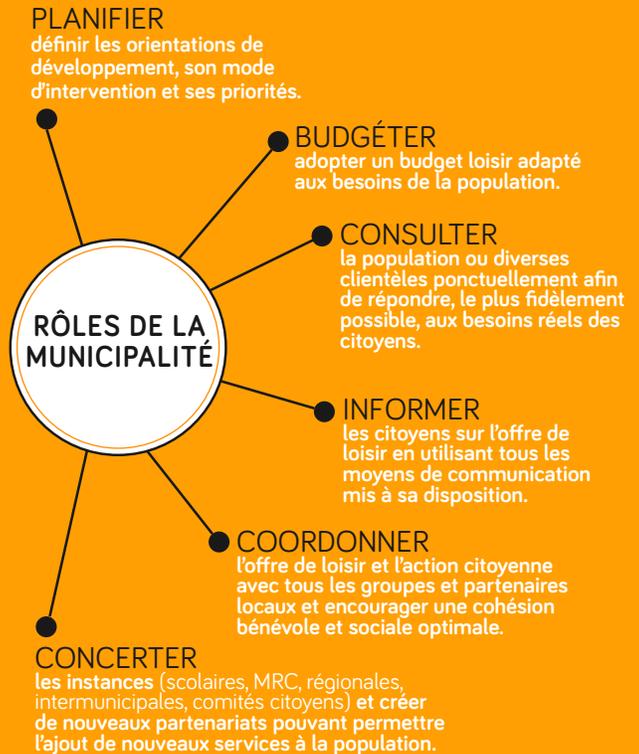


Afin de développer le loisir de manière cohérente et efficace, la municipalité visera à offrir un service de proximité étant⁷ :

- Accessible (même aux plus démunis)
- Sécuritaire
- De qualité et diversifié
- Bien réparti sur son territoire
- Reposant sur l'implication citoyenne (en partie ou en totalité)



Pour y parvenir, les rôles de la municipalité tournent autour de **six grands champs d'intervention** :



Dans le déploiement de son panier de services en loisir, la municipalité peut agir à titre **de responsable, de partenaire ou de facilitatrice** de diverses façons :

• LE FAIRE ELLE-MÊME ...

est d'assumer entièrement la prestation de service en loisir par ses propres moyens, par l'engagement d'un professionnel en loisir qui fait partie de l'équipe municipale.

• LE FAIRE-FAIRE...

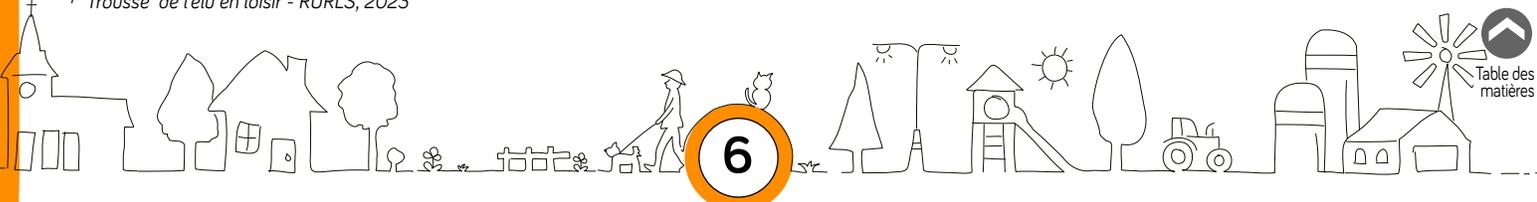
est de déléguer ses responsabilités par mandat à un ou plusieurs organismes du milieu en leur confiant des responsabilités spécifiques, accompagnées d'un soutien financier annuel adéquat.

• LE FAIRE AVEC...

est de mettre en place une formule mixte où la municipalité s'acquitte de certaines responsabilités à même son service de loisir tout en déléguant certains autres mandats (champs de compétences) à des organismes locaux ou mêmes territoriaux.

⁶ Complices et alliés du développement du loisir public - CSLE et RURLS

⁷ Trousse de l'élu en loisir - RURLS, 2023



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR (suite)

2.

RÔLES DU MAIRE OU DE LA MAIRESSE



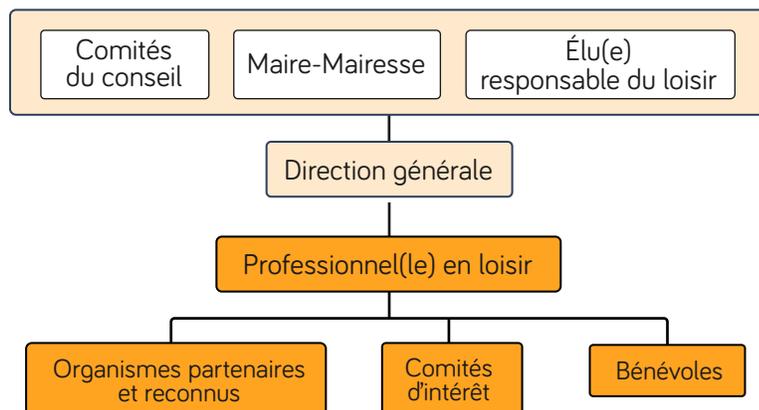
Le maire ou mairesse de la municipalité exerce un droit de surveillance et de regard sur les affaires de la municipalité, notamment il ou elle ⁸⁻⁹ :

- Préside les séances du conseil municipal avec ordre et décorum;
- Travaille en collégialité, droiture et impartialité avec le conseil;
- Participe aux prises de décisions du conseil municipal;
- Signe et veille à l'application des règlements et résolutions adoptés par le conseil;
- Communique au conseil toute information d'intérêt public pouvant éclairer, influencer et faciliter la prise de décision du conseil et de sa population;
- Veille à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés conformément à la Loi et en toute transparence;
- Représente la municipalité et sa population sur divers comités (locaux, intermunicipaux, régionaux et parfois provinciaux), siège au conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) et est interpellé à représenter la municipalité lors d'événements, activités, consultations publiques, inaugurations, etc.;
- **S'intéresse au développement du loisir dans sa municipalité, influence et mobilise son conseil dans ce domaine.**

⁸ Rôle du conseil et des élus MAMH

⁹ Guide d'accueil et de référence pour les élèves et élus municipaux, juillet 2023

CONSEIL MUNICIPAL



Pour aller plus loin...

- *Trousse de l' élu en loisir - RURLS, 2023*
- *Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM, 2019*
- *Loisir et ruralité - Agora Forum, mai 2012*
- *Guide d'accueil et de référence pour les élèves et élus municipaux, juillet 2023*
 - *Rôle du conseil et des élus MAMH*

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR (suite)

3.

RÔLES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Les principales responsabilités de la direction générale consistent à administrer les ressources de la municipalité, accompagner les membres du Conseil dans leur prise de décision et veiller à la mise en œuvre et au respect des résolutions et règlements municipaux adoptés. Cet officier veille aussi au maintien et à la continuité des services d'un conseil municipal à l'autre.

À titre de haut fonctionnaire les principales responsabilités administratives relevant de cette personne sont de :

- planifier
- organiser
- diriger et contrôler les activités des divers services menés par les autres fonctionnaires ou employés municipaux.

Il se veut la courroie de transmission entre les fonctionnaires (employés) et le conseil, un rempart contre l'ingérence et l'exercice arbitraire des pouvoirs et décisions des élus.

Pour bien orienter, appuyer et évaluer les tâches confiées au professionnel en loisir, la direction générale doit pouvoir s'appuyer sur un plan de développement loisir précisant les attentes et les priorités municipales de son conseil.

Ainsi, il sera plus facile pour la direction d'encadrer et d'évaluer efficacement le travail du professionnel en loisir engagé. De plus, il demeure essentiel de prévoir et d'attribuer à cet employé un budget de fonctionnement loisir réaliste lui permettant d'accomplir les tâches liées à la programmation annuelle et aux projets en développement.¹⁰

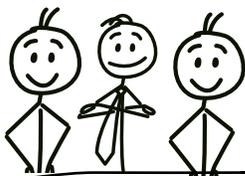
¹⁰ Modèle description de tâches directeur général et secrétaire-trésorier - FQM 2015

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR (suite)

RÔLES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

Collaboration et encadrement attendu d'un professionnel en loisir



- Considérer le professionnel en loisir **comme un employé municipal**.
- **Bien camper les attentes du conseil** auprès du professionnel en loisir (*description de tâches connues et plan de développement loisir clair*).
- À son entrée en poste, **annoncer l'arrivée du professionnel en loisir** dans la municipalité (*auprès de la population, des membres du conseil municipal et des organismes locaux*).
- **Faciliter l'intégration** du professionnel en loisir dans l'appareil municipal, auprès des organismes et acteurs du milieu.
- **Informier l'employé des diverses ressources** dont il dispose pour accomplir ses tâches.
- Tenir des **rencontres régulières** avec l'employé (*en équipe ou individuelle*).
- Assurer une **circulation fluide de l'information** sur les décisions prises par le conseil entre les divers services et entre les employés.
- Introduire le professionnel en loisir dans **l'élaboration du budget** municipal du poste loisir et culture.
- Aviser le professionnel en loisir du **fonctionnement administratif** et opérationnel instauré dans la municipalité (*horaire des caucus et conseils, gestion administrative, procédure de dépôt de projets, etc.*).
- Demander et connaître la **programmation annuelle** et les projets en développement du professionnel en loisir.
- Prévoir une **évaluation occasionnelle** de la tâche et de la charge de travail du professionnel en loisir. Veiller à un équilibre entre ce qu'on lui demande et le temps qu'on lui attribue.
- **Transmettre toute communication pertinente** pouvant aider le professionnel en loisir à accomplir son mandat (*subvention, offre de service d'organisme, etc.*).
- Veiller à favoriser des **liens entre les divers services** municipaux et les employés.



Pour aller plus loin...

- *La Trousse de l'élu en loisir- RURLS, 2023*
- *Formation : Les rôles, les responsabilités et les bonnes pratiques entre les élus-es et les professionnels-les en loisir*
- *Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM, 2019*
- *Outil - Plan de développement en loisir rural*
- *Portrait des travailleurs en loisir municipal - OQL, 2021*
- *Guide d'embauche d'un travailleur en loisir - LSM, novembre 2023*
- *Guide d'accueil et de référence pour les élus et élus municipaux, juillet 2023*

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR (suite)

4.

RÔLE DE L'ÉLU MUNICIPAL EN LOISIR

L'élu responsable du loisir agit au cœur de la qualité de vie et du développement de sa communauté.



À titre d'ambassadeur du loisir local, il cherchera à :

Responsabilités

Acquérir et se forger une expertise et une vision globale du loisir offert dans sa collectivité.

Actions

Encourager, initier ou entreprendre les actions nécessaires au développement du loisir public.

Pour assumer pleinement son rôle, l'élu en loisir **n'est pas seul**.

À L'INTERNE

Localement, il est appelé à travailler avec l'équipe municipale (direction générale, conseil municipal), en concertation avec les acteurs et organismes locaux, **et plus particulièrement, avec le professionnel en loisir, un allié et complice de premier plan dans le développement du loisir de la municipalité.**

À L'EXTERNE

L'élu cherchera à s'allier à divers partenaires de son entourage (intermunicipal, MRC, régional et autre).



RÔLES ET RESPONSABILITÉS

DE LA MUNICIPALITÉ EN LOISIR (suite)

RÔLE DE L'ÉLU MUNICIPAL EN LOISIR (suite)

Voici quelques **défis et rôles** confiés à l'élu en loisir (en collaboration avec l'équipe municipale).¹¹⁻¹²

Connaît le profil de la population et les ressources du milieu

- Démographie, indices socio-économiques, indicateurs socioculturels, liste des organismes locaux et les activités qu'ils organisent.

Veille à consulter son milieu

- Veille à ce que la municipalité maintienne un canal de communication régulier auprès des citoyens, des partenaires, du milieu associatif et des employés municipaux.

Développe une vision loisir et des objectifs réalistes et clairs

- S'informe de la situation et des enjeux du loisir dans sa municipalité : les services offerts par la municipalité, les infrastructures et équipements existants, les services offerts par des organismes ou des groupes bénévoles, le budget municipal associé au loisir.
- Participe à la planification et au développement du loisir (en collaboration avec les autres acteurs impliqués) et d'entente intermunicipale en loisir au besoin.
- Demeure à l'affût des tendances, des orientations et des services de loisir offerts à la population :
 - participe à des congrès et colloques en loisir;
 - est abonné à *l'Infolettre de votre Unité régionale de loisir et de sport*.

Informe et recommande des actions-orientations au conseil

- Fait rapport régulièrement au conseil de l'avancement des divers dossiers loisir, des projets ou activités en développement et des besoins s'y rattachant.
- Sensibilise le conseil en matière de loisir public en proposant des recommandations et des orientations loisir développées en concertation avec l'équipe municipale et le milieu.
- Travaille à développer une vision partagée et une offre concertée en loisir en créant des alliances et des partenariats pour l'implantation de projets de coopérations intermunicipales destinés à bonifier l'offre de loisir ou l'accès à des équipements.
- S'assure que la municipalité soutienne et reconnaisse l'apport des organismes et des bénévoles.
- Collabore à l'élaboration du budget municipal en loisir avec la direction générale et le professionnel en loisir.



Bonnes pratiques de l'élu avec le professionnel en loisir :

- Témoigne sa confiance, sa solidarité et adopte une attitude d'ouverture et d'écoute à son endroit.
- Étudie attentivement les recommandations et suggestions du professionnel en loisir et le questionne.
- Travaille à débloquer un budget de fonctionnement et d'opération en loisir permettant au professionnel d'accomplir ses tâches et responsabilités.
- À la demande du professionnel en loisir, se rend disponible à le rencontrer pour veiller à l'avancement des projets loisir et être bien informé de ceux-ci.
- En l'absence de professionnel en loisir, s'informe des orientations, des politiques existantes en loisir et du fonctionnement des loisirs auprès de la direction générale.

¹¹ Complices et alliés du développement du loisir public - CSLE et RURLS

¹² Trousse de l'élu en loisir - RURLS, 2023

RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR

1.

PAR OÙ COMMENCER EN ENTRANT EN POSTE



- ① Rencontre la directrice générale pour le **transfert des dossiers et cibler les urgences**.
- ② **Prend connaissance des projets** et dossiers déjà en place et de leur échéancier.
- ③ S'informe du **budget** d'opération des loisirs en place.
- ④ Fait la **liste des projets à mettre en place** à court, moyen et long terme.
- ⑤ **Consulte le code d'éthique** de la municipalité (élus-employés).
- ⑥ Passe en revue les **politiques existantes** et les **résultats de consultations citoyennes** menées antérieurement.
- ⑦ Cherche à **connaître le profil de la population** et la culture locale de la communauté.
- ⑧ Fait une tournée des organismes et comités du milieu pour **se présenter** et connaître leurs besoins.
- ⑨ Demande à la direction générale de **rencontrer le conseil municipal** ou l' élu en loisir afin de mieux cerner les intérêts et la vision de la municipalité.
- ⑩ Demande à la direction générale de **rencontrer l'équipe d'employés municipaux** pour savoir qui fait quoi et créer des liens.
- ⑪ Prend état de l'appareil administratif municipal (**quand et comment faire des demandes, les dates des caucus et du conseil municipal, fonctionnement administratif, etc.**).
- ⑫ **Consulte les divers règlements municipaux** en vigueur touchant son secteur (heure ouverture-fermeture des parcs, règlements sur les chiens, etc.).
- ⑬ **Rencontre les bénévoles influents ou responsables** de certaines activités ou dossiers (camp de jour, bibliothèque, entretien des parcs, patinoire extérieure, etc.).
- ⑭ **Visite les infrastructures** et les équipements municipaux.
- ⑮ Répertorie les diverses **sources de subventions** existantes.
- ⑯ **Récupère la liste des professionnels en loisir de la MRC** auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport et entre en contact avec eux.
- ⑰ **Identifie les divers partenaires** (locaux, intermunicipaux, MRC et régionaux) avec lesquels s'associer dans le développement du loisir local, intermunicipal ou MRC.



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

2.

POSTURE AUPRÈS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA POPULATION

Pour des relations harmonieuses

Pour être reconnu à sa juste valeur, le travailleur en loisir doit avoir **une attitude professionnelle sans reproche** aux yeux du conseil, de l'équipe municipale et de la population afin de pouvoir se bâtir une crédibilité et une réputation locale forte.

En ce sens, la posture professionnelle à adopter pour des relations harmonieuses, entre élus-professionnels en loisir et auprès de la population, tourne autour de cinq compétences à introduire dans sa pratique.¹³



¹³ Atelier "Interactions avec les élus au bénéfice des citoyens" - Table québécoise du loisir rural, André Thibault PH.D., 2018, page 25



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

Sans être exhaustive, voici l'énumération des principales tâches et responsabilités étant associées à chacune des cinq com-

pétences qu'un professionnel en loisir devrait considérer et tenter d'acquérir au fil du temps.¹⁴

SENS POLITIQUE

- **Récupère la vision, les attentes et les orientations** du conseil en matière de loisir public et s'il n'y en a pas, en proposer en accord et concertation avec le conseil et la direction générale.
- **Consulte les programmes électoraux** et la vision des élus (promesses électorales), en mesure les enjeux et propose des actions (si celles-ci rejoignent le bien commun).
- Tient un **rôle d'expert-conseil en matière de loisir** auprès du conseil municipal et de la direction générale.
- Sensibilise et mobilise préalablement les élus **AVANT** de leur suggérer des **recommandations**.
- **Analyse** rigoureusement et pondère les **besoins de la population** et en informe les élus.
- **Fait rapport et informe régulièrement sa direction générale**, son élu en loisir et le conseil municipal des activités ou projets en développement (présente les résultats ou l'avancement de ses actions).
- Occasionnellement, se présente au **caucus municipal** ou lors d'un conseil municipal en appui à l'élu en loisir dans la transmission d'information sur certains dossiers.
- **Actualise et exécute les décisions prises** par le conseil en matière de loisir public.
- **Aide et éclaire la municipalité** dans la conception d'un plan directeur d'orientations et de développement loisir ou tous autres types de politiques à mettre en place.
- Demeure conscient d'occuper une zone **D'INFLUENCE et INFORMATIVE** et non de contrôle et de décision auprès du conseil.
- Doit savoir **lâcher-prise suite aux décisions** du conseil.
- Agit avec prudence dans la poursuite de l'intérêt public.
- Demeure **loyal et respectueux** envers sa municipalité (son employeur).
- Fait preuve d'un **savoir-être et d'éthique** dans ses interrelations avec les citoyens et les élus (évite la médisance envers autrui, les cliques, les conflits d'intérêt, le favoritisme).
- Connaît et respecte le **code d'éthique** adopté par le conseil pour les élus et les employés.
- Donne de la **visibilité** à sa municipalité et invite les élus lors d'activités, d'événements ou de consultations publiques.



¹⁴ Atelier "Interactions avec les élus au bénéfice des citoyens" - Table québécoise du loisir rural, André Thibault PH.D., 2018, pages 15-16-22-24 et 26 à 31



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)¹⁵

SENS ÉTHIQUE

Quelle est la meilleure chose à faire dans l'intérêt de la municipalité et de la population?

- Fait preuve d'**objectivité, neutralité et d'impartialité** dans l'analyse des besoins de la population.
- Considère l'importance et l'apport du **bénévolat** et des organismes locaux dans la prestation de services loisirs rendus aux citoyens.
- Se préoccupe de rendre le loisir le **plus accessible possible à tous**.
- Développe des relations et services orientés vers le **bien commun pour les citoyens** et la communauté.

COMMUNICATION

- **Organise des consultations** publiques ou ciblées selon les projets ou politiques en développement avec l'accord du conseil.
- **Connaît et utilise les principaux outils** de communication mis à sa disposition.
- **Informe et promeut** l'ensemble des services, activités et événements organisés par les organismes ou groupes d'intérêt.
- Met en place des **stratégies de concertation permanente** avec les organismes locaux (créer de la synergie, de l'interaction, de collaboration et de la cohésion sociale).
- Développe et suscite un rapport de **confiance mutuelle** entre les partenaires.
- **Respecte** les rôles et les zones d'influence des différents acteurs locaux (conseil, élu loisir, direction générale, organismes).
- Invite le maire et l'élu en loisir aux **colloques et congrès**.
- Veille à concerter et **coordonner ses actions** avec les professionnels en loisir des municipalités voisines dans un esprit de complémentarité et de collaboration.
- **Fait appel à ses pairs** pour l'aider dans le développement de nouveaux projets en loisir.

¹⁵ Atelier "Interactions avec les élus au bénéfice des citoyens" - Table québécoise du loisir rural, André Thibault PH.D., 2018, pages 15-16-22-24 et 26 à 31

RIGUEUR

- **Présente des projets-dossiers** basés sur des résultats d'enquête, sondages, études pour donner du sens, de la crédibilité et de la valeur aux projets.
- **Possède une bonne connaissance** de son milieu, des besoins de la population et les ressources disponibles.
- **Respecte la capacité financière** de la municipalité et des citoyens.
- Demeure à l'affût et en veille des **tendances loisir** (pratique libre, le plein air) et recherche les meilleures pratiques.

LEADERSHIP

- Capacité d'**initiative** et de mobilisation (élus, organismes, population).
- **Soutient** les élus et la direction générale dans leurs prises de décisions.
- **Émet sa vision** des problématiques, des enjeux de développement et de solutions pouvant être mises en place.
- **Présente des enquêtes, sondages, études** ou bonnes pratiques venant appuyer et éclairer le conseil dans leurs prises de décisions en matière de loisir.
- **Explore**, recense certains projets et initiatives réalisés dans les autres municipalités.
- Facilite l'**intégration des nouveaux arrivants** et familles au sein de la communauté.



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

3. SAVOIR-ÊTRE ET SAVOIR-AGIR EN COOPÉRATION AVEC LES ÉLUS

Pour éviter l'ingérence et les conflits d'intérêt potentiels, entre le professionnel en loisir et le conseil municipal, chacun se doit de connaître et de respecter les zones d'influences qui leur sont propres.

Les parties auront à coopérer à l'atteinte d'un objectif commun, soit celui visant à **offrir une qualité de vie attractive, distinctive et enviable pour l'avenir de la municipalité**. Afin d'y parvenir, élus et professionnel en loisir

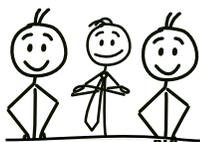
devront travailler en complémentarité, réciprocité et interdépendance dans la conception d'un panier de services en loisir étant à la hauteur des attentes de la population.



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

TABLEAU SUCCINCT DES DIFFÉRENTES ZONES D'INFLUENCE ¹⁶



CONSEIL MUNICIPAL



PROFESSIONNEL EN LOISIR

Se tient informé des défis, des enjeux à relever et des priorités à cibler en matière de loisir public

- S'informe et prend état de la situation et des décisions à prendre en fonction des enjeux et des priorités loisirs ciblées.

Démontre de l'intérêt envers l'objet loisir, s'informe et questionne

- Participe aux diverses consultations populationnelles organisées;
- Se présente, sur invitation ou pas, à certaines activités organisées dans la municipalité.

Débat, recommande, décide

- Reçoit les demandes des citoyens;
- Constate les besoins exprimés;
- Perçoit le besoin d'agir;
- Prend connaissance des enjeux et avis livrés par le professionnel en loisir afin de faire des choix éclairés;
- Reçoit l'avis et l'analyse financière de la direction générale sur les divers scénarios financiers à envisager.

Mandate

- Prend état du niveau d'avancement des projets et initiatives loisir;
- Invite le professionnel en loisir à être présent et à faire rapport au conseil (caucus, séance du conseil).

Conseille, éclaire et soutient le conseil municipal dans ses orientations et prises de décisions en loisir

- Sait repérer et décoder les enjeux et tendances loisir, les adapter et proposer un argumentaire crédible et tangible;
- Agit dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens;
- Prépare un ÉTAT DES LIEUX (démographie, offre actuelle, bilan et enjeux à venir).

Informe et mobilise le conseil municipal

- Invite les élus à certains événements publics et leur donne la visibilité à laquelle ils ont droit politiquement;
- Signale et fournit des avis sur les attentes actuelles et futures de la population;
- Consulte la population en étroite collaboration avec la municipalité.

Analyse, oriente, évalue, ajuste

- Connaît les enjeux POLITIQUES des élus et cherche à les combler dans le respect du bien commun;
- Définit et propose des orientations ou l'adoption de politiques loisir crédibles et documentées à la municipalité;
- S'assure que la prestation de services offerts aux citoyens répond à leurs besoins et demeure conforme et en concordance avec les décisions du conseil;
- Recherche et propose des opportunités de passer à l'action;
- Présente une analyse des coûts/bénéfices ainsi que des options de développement envisagées à la direction générale.

Met en oeuvre et exécute les décisions du conseil municipal

- S'assure que les règlements et résolutions du conseil soient rigoureusement respectés et introduits à l'ensemble du panier de service en loisir;
- Évalue, ajuste et bonifie la prestation de service en loisir.

¹⁶ Tableau extrait de l'Atelier "Interactions avec les élus au bénéfice des citoyens - Table québécoise du loisir rural, André Thibault PH.D., 2018, Tableau 3.3.2 Tâches et attentes des élus et du professionnel en loisir, page 21



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

4. DÉPLOIEMENT DU PANIER DE SERVICE MUNICIPAL EN LOISIR

Introduction

Sous l'autorité de la direction générale de sa municipalité, il assume souvent le rôle d'agent de liaison entre le conseil municipal et la population. On se réfère à lui pour

identifier les enjeux loisir de la municipalité, proposer une programmation d'activités et d'événements au goût du jour et veiller à une meilleure cohésion des actions et des interactions entre les divers partenaires et organismes de la collectivité.

On pourrait facilement comparer le professionnel en loisir en milieu rural à un agent de développement de communauté. Il joue un rôle

clé dans l'animation, le soutien et la prestation de services en loisir offerts aux citoyens. La mobilisation et la prise en charge du développement des loisirs (par les acteurs et partenaires locaux) demeurent des valeurs indissociables et essentielles à la diversification de l'offre de loisir prônée par le professionnel en loisir rural.

Dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre et de baisse du bénévolat, il se peut que le professionnel en loisir soit davantage mis à contribution pour répertorier ce qui se passe dans les municipalités voisines et initier des projets de coopération intermunicipales destinés à bonifier l'offre d'activités loisir ou d'élargir l'accès à certaines infrastructures au bénéfice de la population.

Dans les pages qui suivent, voyons plus en détail les diverses tâches et responsabilités étant rattachées au panier de service en loisir municipal.¹⁷



¹⁷ Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM 2019, page 12

Pour aller plus loin...

- Trousse de l' élu en loisir - RURLS, 2023
- Formation : Les rôles, les responsabilités et les bonnes pratiques entre les élus-es et les professionnels-les en loisir
- Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM 2019
- Fiche tendances loisir - Extrait de la Trousse de l' élu loisir
- Soutenir le loisir à participation et accès libres - AQLM
- Animation et services de proximité - Agora Forum 2023
- Guide d'aménagement des parcs et autres espaces publics - Espaces
- Portrait des travailleurs en loisir municipal - OQL 2021
- Boîte à outils, guides et références

RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

4. DÉPLOIEMENT DU PANIER DE SERVICE MUNICIPAL EN LOISIR

(suite)

Communication et interaction

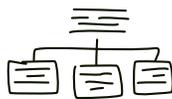
Promotion, consultation et veille ¹⁸

Les valeurs déterminantes de la qualité d'une offre de loisir reposent sur :

- l'accessibilité
- la sécurité
- la qualité des aménagements et des services
- la diversité de l'offre
- la pertinence et l'adaptabilité
- la capacité de prise en charge citoyenne (partenariat et complémentarité)
- sa proximité

Auprès du conseil, de l'administration municipale et de l'élu en loisir

- **Définit et propose** des orientations loisir crédibles et documentées à la municipalité;
- S'assure que la prestation de services offerts aux citoyens répond à leurs **besoins et demeure conforme et en concordance avec les décisions du conseil**;
- Fait **rapport des actions** et activités mise en place régulièrement;
- Est **reconnu comme l'interlocuteur** des besoins et des attentes de la population et des organismes;
- **Propose et met en place diverses politiques** municipales en loisir à la demande et en accord avec le conseil;
- Informe le conseil et la direction générale des **tendances** loisir de l'heure;
- Recherche et propose des **opportunités de passer à l'action**;
- **Favorise les communications** entre la municipalité, les citoyens et les organismes;
- Donne **suite aux plaintes** des citoyens et révisé les procédures;
- Participe à la **préparation du budget** en loisir (avec la direction générale et l'élu en loisir).



Auprès de la population-organismes-municipalités environnantes

- Connaît et utilise les principaux **outils de communication** mis à sa disposition;
- Entretien des **relations franches et honnêtes** auprès des citoyens et organismes et leur fournit l'information nécessaire;
- Participe à diverses **activités de concertation** avec les acteurs locaux, intermunicipaux, MRC et régionaux (participe à la table des professionnels en loisir municipal de l'URLS, au comité MRC des coordonnateurs en loisir, etc.);
- *Propose et instaure des initiatives de concertation et de coopération entre les acteurs locaux.



* Bonne pratique

Organiser une rencontre annuelle avec les organismes et citoyens impliqués pour parler des activités de chacun ainsi que des défis et besoins pour l'année à venir. Grâce à cette concertation, les moments très actifs de l'année peuvent être identifiés,

les ressources peuvent être mieux réparties et des collaborations peuvent naître entre les différents acteurs du milieu. Cette démarche permet la reconnaissance des acteurs du milieu et la cohésion sociale.

¹⁸ Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM 2019, pages 15-16



RÔLES, TÂCHES ET POSTURE

DU PROFESSIONNEL EN LOISIR (suite)

4. DÉPLOIEMENT DU PANIER DE SERVICE MUNICIPAL EN LOISIR

(suite)

Service professionnel, matériel et financier ¹⁹

- Utilise, développe et maximise les **ressources de la communauté**;
- Trouve des façons de récompenser et souligner les **efforts de ses élus et des organismes bénévoles**;
- **Soutien** la mobilisation et la valorisation **bénévoles**;
- **Soutien les initiatives** du milieu (*organismes-comités*);
- Élabore et gère des **budgets**;
- Recherche et dépose des **demandes de subvention**;
- **Gère du personnel** ou soutient les bénévoles selon les dossiers
exemple : camp jour, patinoire, bibliothèque, équipe d'entretien des parcs estivale, etc.;
- Conçoit et propose **des politiques municipales en loisir**
(culture, reconnaissance aux organismes, politiques MADA, familiales, amies des enfants, etc.);
- Mobilise les **ressources internes et externes**.

Espace et infrastructure ²¹

- Participe à la **planification, l'aménagement, la mise à niveau** (*et aux normes*) et la **construction** de parcs, bâtiments, équipements récréatifs et terrains sportifs et autres espaces publics en loisir;
- Coordonne et organise des **consultations ou assemblées citoyennes** lors de l'aménagement ou la mise à niveau de parc;
- S'assure de la **sécurité**, du **respect des normes** et de **bonnes pratiques** d'aménagement des équipements et infrastructures;
- Veille à l'**entretien ponctuel** des infrastructures et équipements;
- **Gère** les plateaux récréatifs, sportifs et location de salles;
- **Met en valeur et anime** les infrastructures locales.

Animation et organisation ²⁰

programmes et événements

- **Élabore et gère divers services et programmes d'activités en loisir** répondant aux besoins de la population;
- **Mobilise la population** et suscite des liens lors de la tenue d'activités et d'événements;
- **Anime et apporte soutien** aux initiatives citoyennes et organismes de son milieu;
- Demeure sensible au **développement durable** et à l'environnement dans sa prestation de services;
- **Évalue les programmes** et services loisir offerts et recommande des ajustements, bonifications au besoin.



¹⁹ Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM 2019, Fiche 2, pages 14-15

²⁰ Fiche 2, page 14

²¹ Fiche 2, page 13





Unités Régionales de Loisir et de Sport (URLS)

Les secteurs d'intervention dans lesquels les URLS interviennent plus particulièrement sont :

- les camps de jour
- le loisir municipal
- le sport
- le loisir culturel
- l'éthique et intégrité
- le bénévolat
- les infrastructures récréatives et sportives
- l'activité physique
- le plein air

Pour tout questionnement en matière de loisir, référez-vous à votre URLS !



Trouvez votre URLS !



Sûreté du Québec

Chaque municipalité a accès à une équipe d'agents pouvant vous outiller et vous conseiller. Si vous avez des questions en lien avec **la sécurité de votre milieu ou votre propre sécurité**, vous pouvez contacter votre poste en tout temps.



Trouvez votre poste !

Éducation

Québec 

Ministère de l'éducation

Ce Ministère a pour mission d'offrir, sur tout le territoire québécois, des milieux de vie propices à la réussite éducative et à la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs. Encourager le développement de milieux de vie inclusifs, sécuritaires, sains et respectueux des besoins des personnes et de leurs conditions en concordance avec sa *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, Au Québec on bouge!*

418 643-7095 ou sans frais : 1 866 747-6626

Municipalités | Ministère de l'Éducation et
Ministère de l'Enseignement supérieur



Affaires municipales
et Habitation

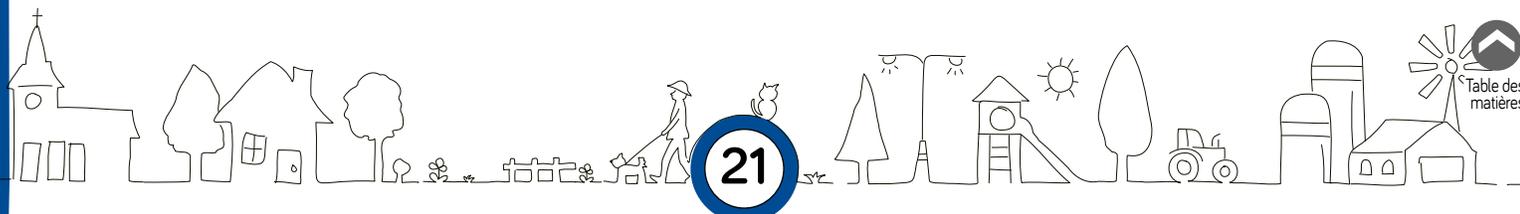
Québec 

Ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Si vous avez des questionnements entourant **les lois en lien aux obligations municipales, les rôles et responsabilités du maire, des élus et de la direction générale**, le Ministère des affaires municipales et de l'habitation peut vous éclairer en la matière.

Consultez les coordonnées complètes des
différentes directions régionales

mamh.gouv.qc.ca



SOURCES DE FINANCEMENT

URLS

UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT

Met à votre disposition des informations relatives aux diverses sources de subventions existantes.

- Programme d'assistance financière (PAFILR)
- Fonds de transport
- Fonds de centrales d'équipement - Circonflexe
- Fonds de support aux événements sportifs - Fédérés

DÉPUTÉS

PROVINCIAUX/FÉDÉRAUX

DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

Députés actuels

DÉPUTÉS PROVINCIAUX

Députés actuels

MRC

MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Adressez-vous aux **agents de développement des communautés ou culturel** pour découvrir les **programmes d'aide** à votre portée.

Répertoire des divisions territoriales

ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES

ARLPH

Programme d'assistance financière municipale de soutien aux activités de loisir des personnes handicapées membre de l'ARLPH.

Instances régionales

RÉSEAU DES URLS DU QUÉBEC

Répertoires des subventions

AUTRES SOURCES

PROGRAMMES :

- Aide fondation de la faune
- Subventions Fonds municipal vert
- Arbres Canada
- Aide provinciaux verts
- Services Culture et communications
- Services aux entreprises touristiques
- Mesures ministère de la famille
- Programmes destinés aux personnes handicapées

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère des affaires municipales et de l'habitation

Québec municipal
Abonnement requis \$

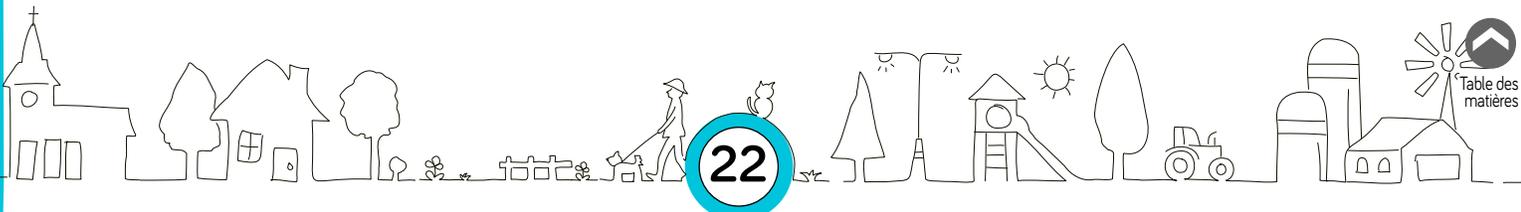
Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Abonnement requis \$

Union des municipalités du Québec (UMQ)
Abonnement requis \$

Bonne pratique

Consultez les sites des différents ministères.

Demandez à votre direction générale de vous transférer les courriels concernant les programmes de financement.



CONCERTATION ET RÉSEAUTAGE



Dans le développement de vos différents projets, sachez que vous n'êtes pas seul! Voici la liste des principaux organismes pouvant potentiellement vous aider et vous outiller dans vos différents dossiers ou activités en développement.

RESSOURCES NATIONALES ET RÉGIONALES

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC ACQ

L'ACQ représente les organismes québécois offrant des programmes de camps de vacances, camps de jour, classes nature, camps familiaux et accueil de groupes certifiés. Véritable référence auprès de tous les milieux voués à l'encadrement et à l'animation des enfants en contexte de camp.

campsquebec.com

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL AQLM

L'AQLM est une association qui représente quelques 300 municipalités québécoises dans le domaine du loisir municipal. L'onglet "**Documentation**" de leur site recèle de publications, mémoires et guides utiles à l'intention des professionnels en loisir. L'AQLM organise annuellement un congrès (CALM) au début octobre et publie la **revue Agora Forum** quatre fois par an.

loisirmunicipal.qc.ca

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES AQLPH

L'AQLPH a pour mission de promouvoir et soutenir le loisir pour les personnes handicapées au Québec.

aqlph.qc.ca

ASSOCIATIONS RÉGIONALES DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Les ARLPH sont présentes dans chaque région du Québec et offrent à tous les groupes œuvrant de près ou de loin avec les personnes handicapées, des services permettant la réalisation d'activités de loisir inclusives et de qualité.

Instances régionales

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC AQLP

L'AQLP regroupe l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des responsables aqatiques du Québec (ARAQ). Ces trois associations ont décidé de se doter de ressources et de services communs afin de mieux servir les quelques 2 500 membres qu'elles totalisent.

loisirpublic.qc.ca

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR CQL

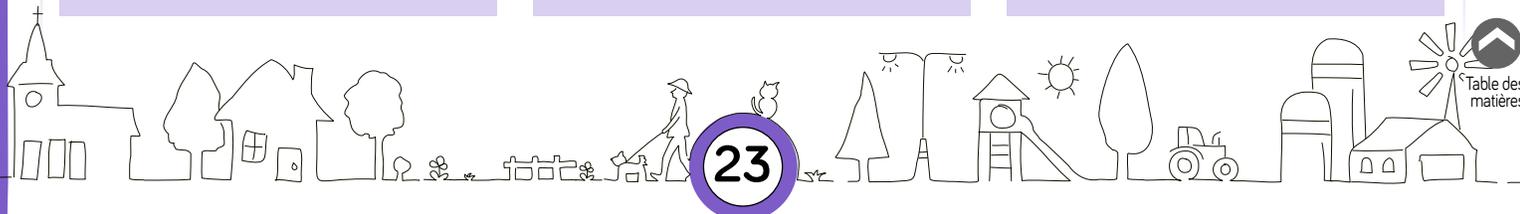
Le CQL est un regroupement national qui représente 37 organismes nationaux de loisir, lesquels rassemblent plus de 4 500 organisations locales et régionales qui sont soutenues par des centaines de milliers de bénévoles.

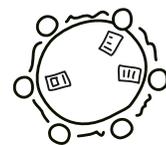
loisirquebec.com/fr

CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES

Les centres de services scolaires sont normalement interpellés dans le développement d'entente scolaire-municipale, d'entente d'accès aux plateaux scolaires pour le service de camp de jour estival, dans le cadre de l'Entente d'échange de renseignements personnels des enfants à besoins particuliers CSS/camps jour municipaux et lors de l'aménagement de nouvelles infrastructures de loisir construites en partenariat avec l'école et la municipalité.

Trouvez vos centres de services scolaires !





RESSOURCES NATIONALES ET RÉGIONALES

ESPACE MUNI

Espace MUNI est un joueur incontournable pour les municipalités et les MRC qui souhaitent un accompagnement, des outils et de l'inspiration en vue d'offrir à leurs citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.

espacemuni.org

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOISE DU LOISIR OQL

L'OQL a comme mission d'éclairer les décisions des acteurs du loisir public en repérant et rendant compte des tendances en matière d'attentes de la population, de pratiques professionnelles, de politiques publiques et de l'ensemble des facteurs qui composent leur environnement. Il publie un bulletin mensuel permettant aux acteurs du loisir d'avoir un regard éclairé sur les tendances loisir et sur les changements observés.

[observatoire québécois du loisir - UQTR](#)

[bulletins écrits et audio](#)

M361

M361 offre à tous le pouvoir d'imaginer des solutions aux défis sociaux et environnementaux et surtout, le pouvoir d'agir concrètement. Avec vous, il travaille à implanter de façon durable des initiatives et des projets qui auront un réel impact sur les communautés.

m361.ca

PORTAIL DES GESTIONNAIRES ET DES BÉNÉVOLES POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT

Le portail présente des fiches et des références pratiques sur les grands thèmes suivants, identifiés comme cruciaux : comprendre et savoir développer le bénévolat; savoir gérer et soutenir les bénévoles; savoir gérer un organisme; maîtriser le travail avec les autres, la concertation et le réseautage.

oraprdnt.uqtr.quebec.ca

PROGRAMME DAFA

Lancé en 2009, le Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un programme national de formation en animation qui répond aux exigences élevées du milieu du loisir et du sport. Élaboré par les organisations nationales de loisir (ONL), sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir, il vise à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans, et ce, dans toutes les régions du Québec.

programmedafa.com/fr

VIFA MAGAZINE

Vifa Magazine propose aux parents des trucs et conseils à propos de l'activité physique en famille, de la saine alimentation et de plusieurs autres préoccupations parentales. Cela peut être une ressource intéressante à partager avec les citoyens, mais aussi pour vous informer et vous inspirer.

vijamagazine.ca

RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC RABQ

La mission du RABQ est la concertation de ses membres et des autres acteurs de l'action bénévole, la promotion de l'action bénévole, la valorisation et la reconnaissance de celle-ci au Québec et le soutien à son développement.

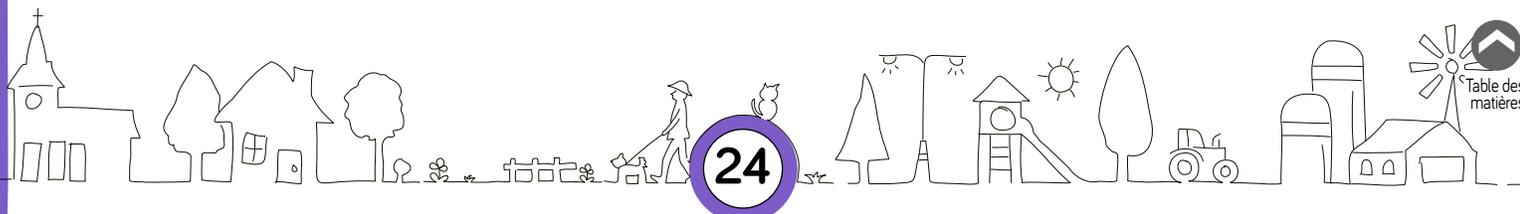
rabq.ca

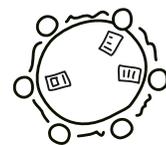
RÉSEAU DES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR RURLS

Le réseau met en valeur le rôle et l'action des URLS au Québec, représente leurs intérêts collectifs, les accompagne dans la réalisation de leur mandat – améliorer l'offre publique en loisir, en sport, en activité physique, en plein air et en loisir culturel – en stimulant le codéveloppement et la synergie avec ses partenaires. Ses principaux rôles sont de promouvoir et mettre en valeur les URLS, d'être un porte-parole et un rassembleur sur le plan national, un catalyseur d'expertises et un coordonnateur de projets collectifs provinciaux.

Rendez-vous québécois du loisir rural

loisirrural.com





RESSOURCES NATIONALES ET RÉGIONALES

URLS

L'URLS a pour mission d'assurer le développement des organisations offrant du loisir public dans leur région et de permettre à tous un mode de vie sain et actif par des services de proximité et d'accompagnement au milieu municipal, scolaire et associatif. Elle offre de l'expertise et du soutien financier au développement d'activités et d'infrastructures, de la concertation et veille à influencer la mise en valeur du sport, du plein air, de l'activité physique et du loisir culturel. Les secteurs d'intervention dans lesquels l'URLS intervient et collabore plus particulièrement sont : les camps de jour, le loisir municipal, le sport, le loisir culturel, l'éthique et intégrité, le bénévolat, les infrastructures récréatives et sportives, l'activité physique et le plein air.

education.gouv.qc.ca

100 DEGRÉ

Initiative de Québec en Forme, 100° rassemble une communauté de pratique engagée dans la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes. Il s'agit d'un espace d'échange et de partage, à la fois réel et virtuel, propice au bouillonnement d'idées et à l'essor de vos projets. C'est une excellente source d'informations qui offre parfois du financement pour le développement de projets.

centdegres.ca

RÉSEAU BIBLIO

Ce Réseau est un regroupement national qui vise à unir les ressources des Réseaux BIBLIO régionaux pour maintenir et développer leur réseau de bibliothèques et de les représenter auprès des diverses instances sur des dossiers d'intérêts communs. Chaque région administrative possède son propre Réseau Biblio. Ressource idéale pour soutenir les bibliothèques des municipalités de moins de 5 000 habitants.

reseaubiblioduquebec.qc.ca

CISSS ET CIUSSS

Les CISSS et les CIUSSS ont la responsabilité d'assurer une intégration des soins et services offerts à la population de son réseau territorial. Il veille à l'organisation des services et à leur complémentarité dans le cadre de ses différentes missions (CH, CLSC, CHSLD, centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, centres de réadaptation, santé publique), et ce, en fonction des besoins de sa population et de ses réalités territoriales. Il peut parfois être un allié dans le développement de projets liés aux saines habitudes de vie et offre à l'occasion du financement.

quebec.ca

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

La commission a été constituée en 1976 par la Charte des droits et libertés de la personne. Elle est un organisme indépendant du gouvernement qui remplit sa mission au seul bénéfice des citoyens et dans l'intérêt du public. Cette instance peut vous informer, vous faire des recommandations et vous offrir un service-conseil en matière d'accommodement raisonnable.

cdpdj.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN LOISIR BEL

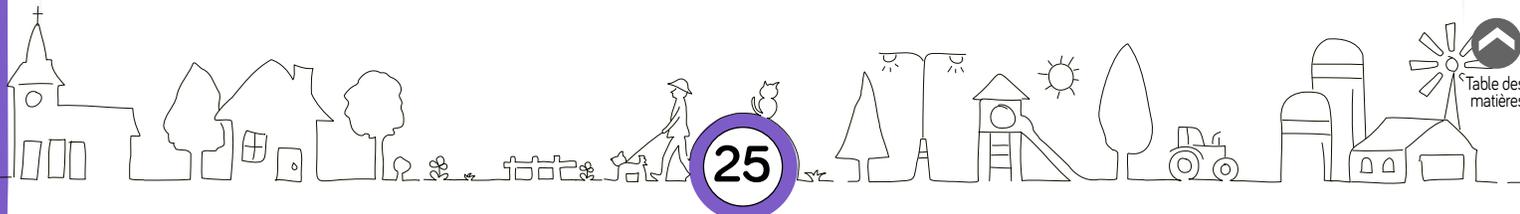
BEL recense des documents réalisés ou publiés par les différents ministères, municipalités ou organismes.

bel.uqtr.ca

ASSOCIATIONS FORESTIÈRES RÉGIONALES

Les associations forestières régionales ont comme mission de promouvoir l'apport bénéfique des ressources du milieu forestier auprès de la population par l'éducation, la sensibilisation, la concertation et le transfert de connaissances. Ils offrent parfois des ateliers gratuits l'été dans les camps de jour.

foretprivée.ca



FORMATIONS

Une panoplie de formations sont offertes annuellement à l'intention des professionnels en loisir municipal, des élus municipaux et des administrateurs bénévoles d'OBNL par diverses instances nationales, provinciales, régionales. Ci-dessous, quelques calendriers de formations à explorer et à découvrir tout au long de l'année.

UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)

education.gouv.qc.ca

RÉSEAU DES UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT DU QUÉBEC RURLS

Le calendrier du RURLS répertorie des événements liés au domaine du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air. Tant ceux du grand Réseau que ceux de leurs partenaires.

reseau-urls.quebec/calendrier

TROUSSE DE L'ÉLU EN LOISIR, C'EST AUSSI DES FORMATIONS POUR LES MUNICIPALITÉS

Découvrez la liste complète des formations adaptées et bâties à l'intention des élus en loisir et du milieu municipal rural. Ainsi, ensemble, nous aurons des connaissances plus fines afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

eluloisir.com/formation-loisir-municipal

RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL

Le RVQLR rassemble en mai de chaque année les travailleurs en loisir des milieux ruraux des municipalités de 10 000 habitants et moins du Québec. Il offre des ateliers, des formations, des thèmes et des conférences étant davantage collés à la réalité du monde rural ainsi que des outils clés en main utilisables dans le quotidien du professionnel en loisir.

loisirrural.ca



ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC AQLP

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL - AQLM

loisirpublic.qc.ca/evenements/

AQLP ET AQLM FORMATIONS À LA CARTE

loisirpublic.qc.ca/formations-a-la-carte

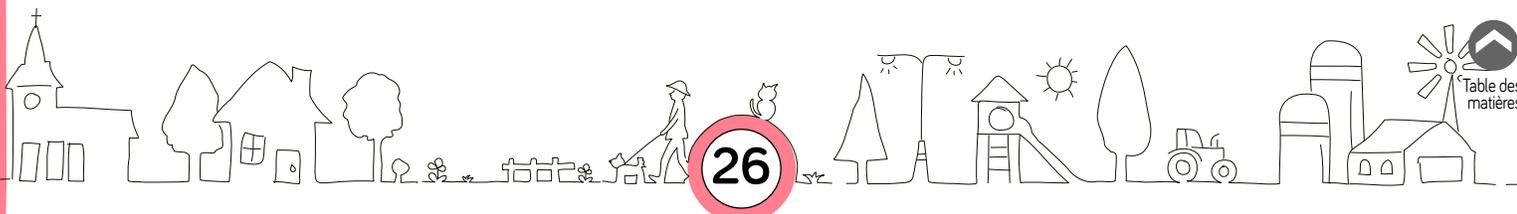
AQLP ET AQLM FORMATIONS EN LIGNE (location)

loisirpublic.qc.ca/boutique/index.php?cPath=4

CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL - CALM

La CALM a lieu chaque année dans une municipalité différente. Les trois jours de formations offertes comprennent notamment des conférences, des ateliers, des visites terrain, l'assemblée générale annuelle de l'AQLM, le Salon des exposants, le banquet du président et la remise des trophées Otium (prix Excellence).

loisirmunicipal.qc.ca



LA TOURNÉE GRATUITE DE FORMATION DE L'AQLM

Chaque printemps, l'AQLM organise une tournée de formation gratuite dans chaque région du Québec pour offrir du perfectionnement et favoriser le réseautage des professionnels en loisir dans chaque région du Québec. À noter que cette activité est habituellement intégrée à la Table des professionnels en loisir municipal organisée par Loisir Sport Centre-du-Québec en collaboration avec le ou la représentante régionale de l'AQLM.

loisirmunicipal.qc.ca

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR (CQL) LE FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR - ENSEMBLE : SOLIDAIRES ET DÉTERMINÉS

Cet événement rassemble et propose, en mars de chaque année, des événements thématiques reconnus. Les participants peuvent choisir de s'inscrire en sélectionnant les activités de leur choix à travers l'ensemble de la programmation.

REGROUPEMENT LOISIR ET SPORT DU QUÉBEC - RLSQ

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

AQLPH

Également disponible : Janvier, mois de l'inclusion en camp jour

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DU LOISIR OQL - Journée de l'Observatoire

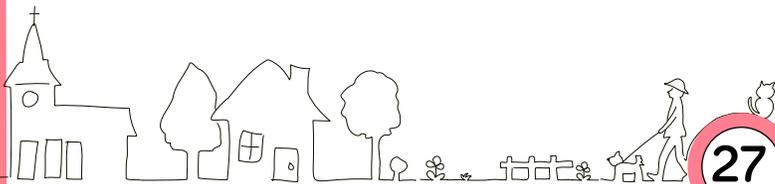
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ DANS LES AIRES DE JEU - IQSAJ

Liste des formations offertes

FORMATIONS EN LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉSEAU ACCÈS PARTICIPATION - RAP

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS

PNCE - SportQuébec





REGISTRE DES MOTS DE PASSE ET INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Parmi les bonnes pratiques à introduire, il est fortement conseillé au professionnel en loisir de monter et conserver une **liste de tous ses mots de passe en lieu sûr**. Comme certains sites et applications exigent un

changement de mot de passe quelques fois par année, l'intégration et la mise à jour d'un tel document s'avère primordial. Ainsi, lors d'une absence prolongée ou d'un changement de poste imprévu, il sera plus facile

à la municipalité d'avoir accès rapidement à ces informations pour assurer une transition harmonieuse et la continuité des services.

LISTE DES MOTS DE PASSE		
DESCRIPTION	NOM D'USAGER	MOT DE PASSE



MES CONTACTS FRÉQUENTS À CONSERVER

NOM / ORGANISATION	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL

AU BUREAU

 _____

 _____

 _____



CALENDRIER ANNUEL DE PLANIFICATION EN LOISIR

Le calendrier annuel se veut un outil de planification pouvant être mis en place.

Il a été conçu pour vous donner une vue d'ensemble des tâches fréquemment confiées au professionnel en loisir et à répartir au fil des mois.

Les informations listées au calendrier le sont à titre indicatif seulement. Selon votre couleur locale, elles seront à moduler et ajuster en respect des priorités en loisir de votre conseil municipal et des dossiers, événements et activités à réaliser annuellement.

Table des matières

	Clientèle touchée/visée				
	Enfants	Adolescents	Adultes	Autres	Tous
Tâches administratives					
Subventions (être en veille)					
Budget					
Autres					
Gestion					
Suivi et mise en oeuvre des plans d'actions					
Veille des mises à jour, appel de projet et subventions disponibles					
Participer/organiser les rencontres de suivis					
Promotion/information des politiques auprès de la population					
Développement de politique					
MADA					
MAE					
Familles					
Plan directeur parcs et espaces					
Intermunicipal					
Développement en loisir					
Soutien au bénévolat					
Soutien aux organismes					
Ligne éditoriale					
D'exposition					
Location des locaux					
Municipal					
Assister dans l'organisation de					
Accompagner les comités man					
Guider dans les choix de dates					
Faciliter le recrutement des b					
Comités et organismes locaux					
La Fabrique					
Partenaires 12-18					
FADOQ					
Service d'entraide					
Cuisines collectives					
Comité des loisirs					
Comités et organismes					
Proposer un calendrier annuel et s'assurer d'une répartition et une coordination équitables (éviter les conflits d'horaires)					
Estimer les coûts					
Rapport et bilan d'activités					
Promotion et communications					
Trouver ou aider au financement des activités					
Veiller à desservir l'ensemble de la population (tous les types de clientèles)					
Carnaval - fête hivernale					
Semaine de relâche					
Activité Pâques					
Défi santé					
Jour de la terre					
Mois de l'arbre					
Pêche en herbe					
Grande journée des petits entrepreneurs					
Fête Nationale					
Fête du Canada					
Marché public et salons des artisans					
Jeudi en chanson					
Festival					
Journée des aînés					
Halloween					
Fête de Noël					
Programmation					
Activités sportives					
Activités culturelles					
Activités familiales					
Activités sociales/comunitaires					
Développement de nouveau projet d'infrastructure en lien avec les normes existantes					
Mise à niveau des infrastructures					
Recherche de financement					
Veiller à la sécurité des installations (sur une base régulière)					
Voit à l'entretien (avec les travaux publics, ouverture et fermeture de parc)					
Réservation et location des plateaux (contrat de location)					
Gestion de ligue sportive					
Plan directeur et d'aménagement (stratégie de développement des infrastructures par phases structurées)					
Local des jeunes					
Bibliothèque					
Centre communautaire					
Patinoire					
Terrain de soccer					
Terrain de tennis					
Terrain de pétanque					
Terrain de Baseball					
Jeux d'eau					
Jardin communautaire					
Parcs					
Infrastructures					
Entente intermunicipal					
Entente scolaire municipal					
Entente avec le privé					
Planification					
Recrutement					
Camp de jour					
Lecture du bilan de l'été dernière, inventaire du matériel, Réaliser une publicité de recrutement, prise de contacts avec les fournisseurs, valider avec les bénévoles de l'année précédente qui restent, organiser les offres d'emploi					

Cliquez ici pour la version Excel du calendrier.

« Les informations listées au calendrier le sont à titre indicatif seulement. »



Bon nombre de municipalités au Québec ont choisi d'investir et de se servir du loisir pour façonner une qualité de vie attractive, distinctive et enviable pour leur

avenir. En ce sens, voici une liste évolutive d'outils, de guides existants, d'ouvrages, de formations et d'articles pouvant vous être utiles dans les différentes

sphères de développement de votre panier de service en loisir public.

QUALITÉ DE VIE EN LOISIR POUR LE DEVENIR ET L'AVENIR DE VOTRE MUNICIPALITÉ

- *Trousse de l' élu en loisir - RURLS 2023*

AQLM • *Cadre de déploiement des services en loisir municipal - AQLM 2019*

AQLM • *Loisir et ruralité - Agora Forum - mai 2012*

W • **Outil** - *Plan de développement en loisir rural*

X • **Outil** - *Portrait des projets, activités, événements à prioriser*

L'ENGAGEMENT D'UN PROFESSIONNEL EN LOISIR, COMMENT S'Y PRÉPARER ?

W • *Les rôles, les responsabilités et les bonnes pratiques entre les élus.es et les professionnels.es en loisir*

AQLM • *Portrait des travailleurs en loisir municipal OQL 2021*

• *Portrait du travailleur en loisir AQLM, octobre 2020*
document accessible aux membres seulement

• *Guide d'embauche d'un travailleur en loisir LSM 2018*

W • **Outil** - *Description de tâches du professionnel en loisir - LSCQ*

• *Exemple - Offre d'emploi Agent d'animation-soutien à la communauté*

• *Exemple - Offre d'emploi Coordonnateur en loisir et développement local*

• *Exemple - Offre d'emploi Coordonnateur aux loisirs et vie culturelle*

W • **Outil** - *Cadre d'entrevue et grille d'évaluation pour embauche - LSM*



COMMUNICATION ET INTERACTION Promotion, consultation et veille

- W** • **Outil** - La promotion d'une activité - TCEFA
-  • La coopération intermunicipale, un levier alternatif pour le développement du loisir public!
-  • Comment devenir un expert reconnu par le conseil municipal?
- AQLM** • **Guide** - Programme de reconnaissance des organismes par les municipalités - AQLM 2019
- W** • Recensement de Politiques de reconnaissance et de soutien aux organismes - LSCQ
-  • La coopération scolaire-municipale, une nécessité pour maximiser l'utilisation des infrastructures sportives, récréatives et culturelles
- AQLM** • Cadre de référence - L'élaboration d'une entente scolaire-municipale - AQLM 2022
 - Formation - Création de sondage -LSO
 - Cycle de gestion des bénévoles - Le coffre à outils | RABQ
-  • Ressources en bénévolat des URLS
 - Les clés pour se démarquer auprès des élus - Guide animation et vidéo
 - Les outils d'animation pour consulter - Communagir

SERVICE PROFESSIONNEL, MATÉRIEL ET FINANCIER

Bilan financier / Rapport / Planification annuelle

-  • Les sources de financement disponibles pour le développement du loisir public
 - Formation - Les étapes de dépôt d'une demande d'aide financière - LSO 2019
- X** • **Outil** - Planification d'une demande de subvention - LSO
-  • Répertoire des subventions du RURLS
- **Outil** - Registre de suivi budgétaire annuel
- X** • Cet outil vous permet de comptabiliser les heures effectuées, le budget ainsi que le nombre de participants à vos événements et principales activités. Il s'agit d'un outil qui facilitera la rédaction de votre rapport annuel et vous permettra de mieux justifier au conseil municipal vos besoins en temps et en argent.
- **Outil** - Calendrier annuel de planification en loisir
 - X** • Le calendrier annuel est un outil de planification et de suivi. Il a été conçu pour avoir une vue d'ensemble des tâches possibles qu'un professionnel en loisir pourrait réaliser. Les tâches présentes dans ce calendrier sont les mêmes d'un mois à l'autre. Les informations intro-duites à ce document le sont à titre indicatif seulement et devront être modifiées selon les besoins et la réalité de votre milieu.
- **Outil** - Registre intégré de gestion de projet
- X** • **Outil** - Registre des mots de passe et informations professionnelles
- W**



ANIMATION ET ORGANISATION Programmation, événement

Programmation loisir et développement de projets

-  • *L'importance d'une programmation de loisir concertée, diversifiée et accessible à tous*
- W** • **Outil** - Liste d'idées d'activités ou de projets inspirants
- **Site WEB** - *La Filière du loisir culturel*
Est un portail interactif conçu par l'AQLM pour favoriser le partage d'expériences et de projets inspirants en matière de loisir culturel au niveau municipal. C'est un lieu virtuel où idées, outils, références et groupes d'échanges sont rassemblés pour inspirer les acteurs du loisir culturel dans leur travail.
- W** • **Outil** - *Modèle de fiche projet - LSO*
- W** • **Guide** - *J'implante une activité, un projet TCEFA*
- *Guide pratique no 1 pour réaliser un projet CVAJ*
- *Guide sur l'organisation d'événements ÉCO-responsables*

Tendances loisir et pratique libre

- *Fiche tendances loisir - Extrait de la Trousse de l'élu loisir*
- *Fiche tendances loisir - LSM 2017*
- AQLM** • *Cadre de référence - Soutenir le loisir à participation et accès libres - AQLM*
-  • *L'éducation au plein air*
- *Fiche - Le plein air de proximité - Espaces*
- AQLM** • *Animation et services de proximité - Agora Forum, Automne 2022-Hiver 2023*
- AQLM** • *Enjeux et tendances en loisir municipal - Agora Forum, Hiver 2018-2019*
- AQLM** • *Pratique libre et parcs - Agora Forum, Printemps 2016*
- *Résultats de l'enquête "Tendances en loisir" - CQL-OQL 2023*



ESPACES ET INFRASTRUCTURES

• *Guide des Sports Loisirs*

est un portail géré par l'Association québécoise du loisir municipal qui vise à outiller le personnel des services de loisir municipal, les organismes, les bénévoles et autres intervenants pour améliorer la qualité des aménagements et leur entretien de façon à maintenir une offre d'activités de sports et loisirs accessible, de qualité et sécuritaire en tout temps. Chaque guide présente un contenu théorique et pratique, ainsi que des illustrations et des vidéos permettant d'optimiser la gestion des installations et des équipements dans les espaces de sport et de loisir, de la planification à l'évaluation, passant par la conception, la réalisation, l'appropriation et les opérations d'entretien et de mise à niveau.



• *L'aménagement et l'entretien des infrastructures sportives*

• *Guide - d'aménagement des parcs et autres espaces publics - Espaces*

Le Guide des parcs et autres espaces publics rassemble le contenu sur l'aménagement des parcs et autres espaces publics que le projet Espaces a produit depuis 2013. Géré par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP), le projet Espaces vise à produire des outils et des formations pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des parcs publics dans une perspective d'accessibilité, de plaisir et de liberté de pratique.

• *Cadre de référence - Des parcs pour tous - Espaces*

• *Fiche - Normes et guides pour l'aménagement des parcs - Espaces*

• *Fiche - Processus de gestion et d'aménagement des parcs - Espaces*

• *Fiche - L'aménagement de parcs, les incontournables - Espaces*

• *Guide - Achat d'équipements de jeu pour les parcs - Espaces*



• *Outil - Plan d'aménagement de parc (échancier) - LSCQ*



• *Répertoire des fournisseurs en infrastructures de loisir - RURLS - 09-2023*

• *Grille de vérification d'un parc et des aires de jeux - RLS*

DOSSIER SPÉCIAL

Camp de jour municipal

• *Guide vers une intégration réussie dans les camps de jour - AQLPH 2023*



• *Les camps de jour municipaux, un service essentiel pour les familles*



• *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux et balises - ACQ*

• *Service d'accompagnement aux camps de jour municipaux de LSCQ*



• *Liste des ressources en camp de jour - LSCQ*

• *Section outils - Gestionnaires de camp - ACQ*



CONCLUSION

Le comité de rédaction du Guide espère que le contenu, les ressources et les outils recensés dans celui-ci aideront les municipalités et les professionnels en loisir à travailler davantage en collégialité et synergie dans le devenir de leur collectivité et sur le bien-être de leur population.

Une mise à jour de certaines informations est à prévoir annuellement.

Votre vigilance dans l'actualisation et la bonification des informations au guide demeure toutefois la responsabilité de tous.

Ainsi, si vous avez en main des outils particuliers pouvant venir en aide et faciliter le travail des différents développeurs du loisir public, il nous fera plaisir de les intégrer à la **“Boîte à outils”** au bénéfice de tous.

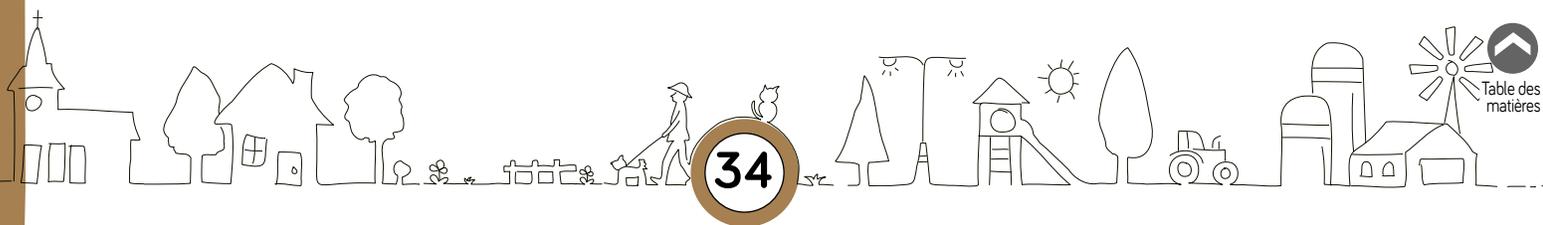
Une fois de plus, tous nos remerciements à la MRC d'Arthabaska pour son appui financier qui aura permis de jeter les bases d'un premier guide conçu à l'intention des travailleurs en loisir rural. Nous soupçonnons d'ailleurs qu'une version WEB 2.0 de cet ouvrage verra le jour, d'ici quelques années, en partenariat avec certaines instances de loisir

nationales et régionales intéressées à pousser plus loin le concept du guide du professionnel en loisir rural.



Pour tout commentaire, correction, ajustement ou questionnement sur ce guide, veuillez contacter Martine Ayotte à Loisir Sport Centre-du-Québec.

mayotte@centre-du-quebec.qc.ca



BIBLIOGRAPHIE

- *Trousse de l' élu en loisir* - **RURLS** 2023
- *Portrait du travailleur en loisir* - **AQLM** octobre 2020, document accessible aux membres seulement
- *Rôle du conseil et des élus* - **MAMH**

Cadre de référence et guides

- *Guide d'accueil et de référence pour les élu es et élu es municipaux*, 2023
- *Cadre de déploiement des services en loisir municipal* - **AQLM**, juin 2019
- *Guide d'embauche d'un travailleur en loisir* - **LSM** 2018
- *Guide - Programme de reconnaissance des organismes par les municipalités* - **AQLM** 2019
- *Cadre de référence - L'élaboration d'une entente scolaire-municipale* - **AQLM** 2022
- *Cadre de référence - Soutenir le loisir à participation et accès libres* - **AQLM**
- *Les clés pour se démarquer auprès des élus* - **Guide animation et vidéo**
- *Guide pratique no 1 pour réaliser un projet* - **CVAJ**
- *Guide sur l'organisation d'événements ÉCO-responsables*

Bulletins, revues, enquêtes, études



- *Bulletins de l'Observatoire québécois du loisir*
- *Portrait des travailleurs en loisir municipal* - **OQL** 2021
- *Loisir et ruralité* - **Agora Forum**, mai 2021
- *Animation et services de proximité* - **Agora Forum**, automne 2022-hiver 2023
- *Enjeux et tendances en loisir municipal* - **Agora Forum**, hiver 2018-2019
- *Pratique libre et parcs* - **Agora Forum**, printemps 2016
- *Infolettre régionale en loisir de LSCQ* - **Le Visionnaire**
- *Enquête "Tendances en loisir"* - **CQL-OQL** 2023

Sites WEB en loisir

- *Cycle de gestion des bénévoles - Le coffre à outils* - **RABQ**
- *Ressources en bénévolat de LSCQ*
- *Portail des OBNL et bénévolat* - **OQL**
- *Les outils d'animation pour consulter* - **Communagir**
- *La Filière du loisir culturel* - **AQLM**

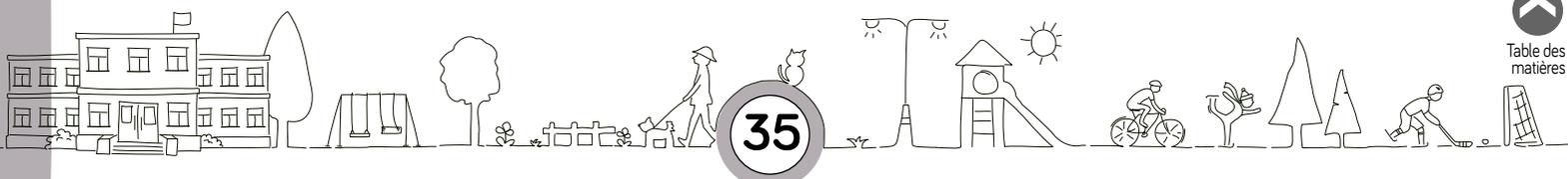


Financement

- *Répertoire des programmes d'aides financières*
- *Répertoires des subventions* - **RURLS**

Tendances loisir et pratique libre

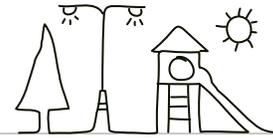
- *Fiche tendances loisir* - **Extrait de la Trousse de l' élu loisir**
- *Fiche tendances loisir* - **LSM** 2017
- *Fiche Le plein air de proximité* - **Espaces**



BIBLIOGRAPHIE

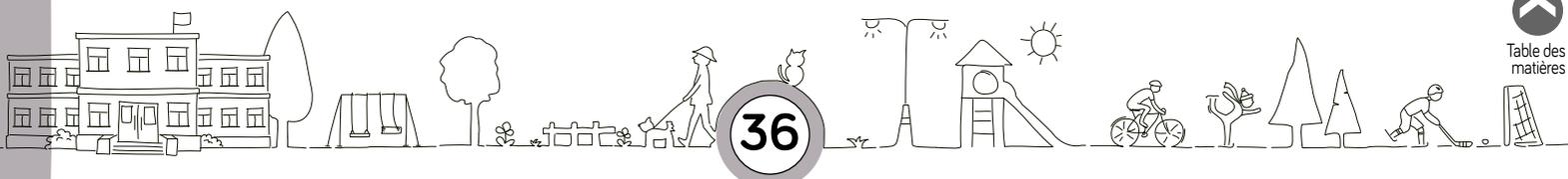
Espaces publics et infrastructures

- Guides d'aménagement et d'entretien des Sports et Loisirs - **AQLM**
- Guide d'aménagement des parcs et autres espaces publics - **Espaces**
- Cadre de référence des Parcs pour tous - **Espaces**
- Fiche - Normes et guides pour l'aménagement des parcs - **Espaces**
- Fiche - Processus de gestion et d'aménagement des parcs - **Espaces**
- Fiche - L'aménagement de parcs, les incontournables - **Espaces**
- Guide d'achat d'équipements de jeu pour les parcs - **Espaces**
- Répertoire des fournisseurs en infrastructures de loisir - **RURLS 09-2023**



Camp de jour municipal

- Guide de référence - Vers une intégration réussie dans les camps de jour - **AQLPH 2023**
- Cadre de référence pour les camps de jour municipaux et balises - **ACQ / AQLM**
- Liste des ressources en camp de jour - **LSCQ**
- Section outils - **Gestionnaires de camp - ACQ**



PRENEZ NOTE !

Certaines informations auront besoin d'être actualisées d'une année à l'autre.

POUR TOUT COMMENTAIRE, AJUSTEMENT OU QUESTION :

Martine Ayotte

*Agente de développement en loisir municipal
Loisir Sport Centre-du-Québec*

mayotte@centre-du-quebec.qc.ca



Loisir Sport
Centre-du-Québec

Bon succès !

